

La légende du thé

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **33 (1895)**

Heft 28

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-195040>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

— Ce serait bien drôle que je le fisse, répliqua-t-il. Suis-je donc changé en serviteur, maintenant que je t'ai introduite sous mon toit ? Pas de ça, ma chère ; vas-y et ferme-la.

— Ah ! vraiment, répartit l'épousée, suis-je donc jeune, jolie, parée de broderies et de bijoux, simplement pour fermer la porte du logis?... Ta tête déménage sûrement, si tu te figures cela ; mais, sais-tu, reprit-elle après un moment de réflexion, nous allons faire une gageure. Le premier de nous deux qui prononcera une parole sera celui qui fermera la porte.

— Soit, dit le mari en riant dans sa barbe à la pensée d'une femme gardant le silence.

Deux heures se passèrent, et voilà que des voleurs aperçurent la porte ouverte. Ils entrèrent dans la maison. Le couple muet entendit bien leurs pas, mais ni l'un ni l'autre n'ouvrirent la bouche. Les voleurs arrivent jusque dans leur chambre ; et, en voyant ce couple silencieux, insensible à tout ce qui se passait, ils font main basse sur toutes les choses précieuses qu'ils trouvent dans l'appartement, enlèvent aux deux époux leurs bijoux et jusqu'aux tapis sur lesquels leurs pieds sont placés. Puis ils s'en vont tranquillement, comme de très honnêtes voleurs doivent le faire.

Ni le mari, ni la femme n'avaient remué les lèvres, de peur de perdre la gageure.

La nuit s'avancait, lorsqu'un chef de police vit la porte ouverte et entra. Après avoir parcouru toute la maison sans rencontrer un être vivant, il finit par arriver dans la chambre nuptiale et demanda aux deux époux, momentanément changés en statues, ce que tout cela signifiait.

Pas de réponse.

Le chef de police n'entendait pas qu'on se moquât de lui et sans autre forme de procès, ordonna de couper la tête à ces deux momies.

Le bourreau tirait déjà son glaive pour décapiter le mari, par lequel il voulait commencer, quand la jeune femme s'écria :

— Arrêtez, barbare ! c'est mon mari et, par Allah ! je ne veux pas qu'on y touche.

— Ah ! ah ! exclama l'époux en souriant et en se frottant les mains, maintenant va fermer la porte !

La légende du thé. — Une pieuse légende chinoise donne au thé une singulière origine.

500 ans avant notre ère, vivait un pieux personnage du nom de Durma.

Touché de l'ignorance des habitants du Céleste-Empire, il entreprit de leur révéler la parole divine ; le saint homme partit pour sa mission sans provisions et se confiant à la protection des dieux.

Un jour, épuisé de fatigue et de faim, il tomba sur le sol et s'endormit. A son réveil, honteux d'avoir faibli et d'avoir un instant cédé à la nature, il s'arracha les sourcils pour se punir et les jeta autour de lui.

Aussitôt, des arbustes gracieux sortirent du sol. Le saint, stupéfait, goûta aux feuilles nées de ses sourcils, ces feuilles lui parurent fort agréables et rendirent la vigueur à son corps et à son esprit.

Et c'est lui qui propagea la plante qui « réjouit sans éniéver. »

Si cette légende est vraie, le thé devrait se donner pour rien au lieu de se vendre... car une plante qui pousse en semant des *sourcils*... doit nécessairement se donner... à l'œil !

Saint Antoine de Padoue.

On écrivait de Lisbonne au *Petit Marseillais*, le 27 juin :

Nous sommes en pleine fête du centenaire du glorieux saint Antoine de Padoue. Ce ne sont que bals, illuminations et feux d'artifice, tantôt sur un point de la ville, tantôt à l'autre extrémité.

Sur la place du Commerce, nous avons eu, lundi, une kermesse nocturne. L'immensité de cette place, ou cinquante mille personnes peuvent tenir fort à l'aise, se prête admirablement aux fêtes de ce genre, malheureusement trop rares ici. Le gaz s'étendait en rampes, éclatait en rosaces, s'enroulait en spirales, contourrait les chapiteaux, couronnait le faite des bâtiments. Et puis des guirlandes de fleurs partout et des drapeaux par centaines, et des tentures de velours rouge à toutes les fenêtres. Mettez là une véritable cohue humaine, de la musique et du bruit, et vous admettez bien que saint Antoine doit être content.

Il est si aimé, ici, du peuple ! C'est que, pour lui, saint Antoine, c'est l'ami bon enfant, le protecteur céleste dont on réclame des miracles aux moments difficiles. C'est surtout le patron complaisant auquel s'adressent les jeunes filles pour trouver un mari ou déjouer la séduction d'une rivale.

Les fêtes se prolongeront encore plusieurs jours en l'honneur du saint. Le désir d'y assister tourne toutes les têtes du royaume.

C'en est à ce point que, l'autre jour, un petit garçon d'une dizaine d'années, voulant entreprendre sans bourse délier — et pour cause — le voyage de Lisbonne en chemin de fer, est venu, du fond de sa province, accroché au frein automatique, sous une voiture de troisième classe. Il a fait ainsi 205 kilomètres. Il a été découvert à l'arrivée du train en gare de Lisbonne.

Le directeur de la Compagnie n'a pas voulu que le petit garçon fût arrêté. Il s'est empressé d'avertir ses parents, et après lui avoir fait visiter Lisbonne, il l'a renvoyé dans son village.

Vous mesurerez par là l'attrait invincible qu'exercent les fêtes actuelles sur l'imagination du populaire.

Masculin et féminin.

Je demandais l'autre jour à une amie :

— Pourquoi le mot *tyran* n'a-t-il pas de féminin, le mot *ange* non plus, tandis que le mot *diable* en possède un.

Après avoir réfléchi un moment, mon amie me répondit :

— Tyran ne saurait appartenir qu'au genre masculin, et on pourrait lui adjoindre le mot *grognon* ; les deux ensemble formeraient une couronne propre à être placée sur la tête de la plupart des maris. Eux seuls sont capables de dire : « Tu feras un bon diner, » ce qui signifie :

« Tu apprêteras les mets que je préfère. Tu t'habilleras convenablement, » ce qui explique qu'ils se trouvent dans le cas d'avoir besoin de nous pour être relevés un peu.

Ce sont aussi ces messieurs qui saisissent toutes les occasions de nous rapeler qu'une femme qui prend sa tâche au sérieux ne doit rien voir de plus beau que de garder le logis et les enfants, surtout lorsque ces messieurs ont décidé une partie de plaisir avec quelques maris-garçons appartenant à la même catégorie qu'eux.

Diable a un féminin et c'est justice ; pourquoi ne serait-il pas permis aux femmes de l'être comme les autres gens, lorsqu'elles sont poussées à bout ? L'essentiel, quand elles ne peuvent faire autrement que de se montrer méchantes, c'est qu'elles le soient franchement et non par détours et par ruses, ce qui pourrait faire penser d'elles ce que Molière disait dans l'*Ecole des femmes* :

Des dragons de vertus, des honnêtes diabliesses.

Quant au mot *ange*, notre langue ne lui a point donné de féminin, parce qu'aucune contestation ne pouvait s'élever sur son emploi ; on n'aurait jamais l'idée de traiter un homme d'ange, ce serait trop ridicule. Par contre, rien ne semble plus naturel que d'entendre les poètes et les amoureux adresser leurs vers et leurs soupirs aux anges de beauté et de bonté, aux anges de douceur, aux anges à la voix tendre, etc.

Alors je répondis à mon amie dont les explications m'avaient satisfaite :

« S'il est un peu contrariant d'avoir de notre côté le féminin de ce vilain mot *diable* que chacun déteste, nous n'avons pas à porter le poids de celui de *tyran* qui reste la spécialité du sexe fort ; et ce qui rend notre victoire complète c'est que tout masculin qu'il paraisse, le mot *ange* nous appartient exclusivement et personne ne saurait nous l'enlever. Qui pourrait y songer, du reste, il nous convient si bien ! »

(Une lectrice du Conteur).

Ciliã dão papagáï.

N'ia rein de têt po eimbéguina son mondo quand on sè vâo férè accordâ cein qu'on ne sè tsailè pas dè vo bailli, què d'avâi on pou dè boutafrou, prêo malice et pas trão dè conceince.

On gaillâ qu'avâi on papagáï qu'eimbétâvè et qu'einsordellâvè ti lè vesins pè lo boucan que fasâi tant que lo dzo étâi long, dévessâi remoâ à tot momeint po cein que nion ne lo volliâvè avâi po locatéro, rappoo à cé tsancro d'osé, kâ cein ne botsivè pas du lo matin tant qu'âo né.

On dzo qu'on lâi avâi bailli son condzi po la fin dâo mâi, sè mette à tsertsi on outra tsambra, et coumeint ne volliâvè